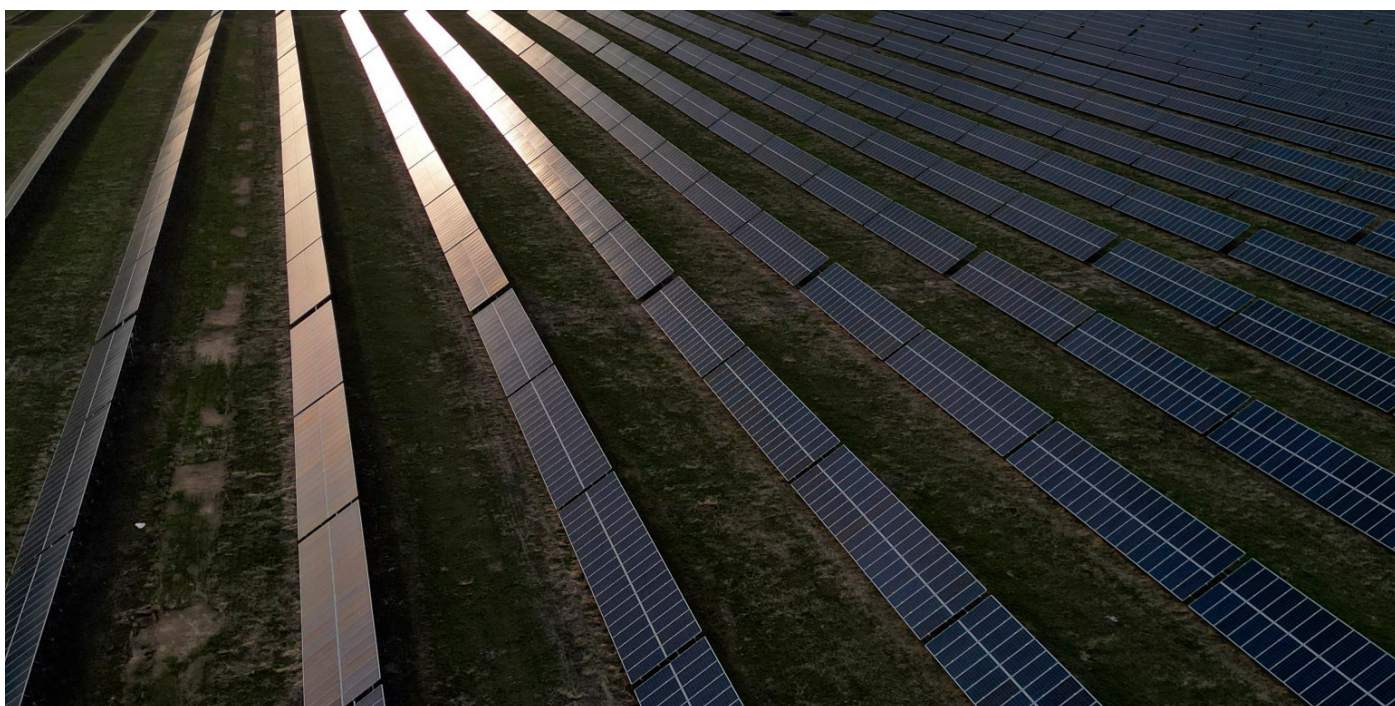


Solaire, éolien : pourquoi investir en France est devenu un « enfer »



Vue aérienne de panneaux solaires (Crédits : Pavel Mikheyev)

Juliette Raynal

ENQUÊTE. En France, le volume de projets éoliens et solaires bloqués atteint 20 gigawatts. Des lourdeurs administratives au militantisme anti énergies renouvelables, en passant par les délais de raccordement de plus en plus longs, les écueils se multiplient. Au point de décourager certains développeurs d'investir.

« En France, nous espérions faire plus de 8 gigawatts (GW) de capacités renouvelables à l'horizon 2030. Mais compte tenu de la situation, nous avons revu cette cible pour la réduire de moitié. (...) Très concrètement cela signifie qu'il y a 4 milliards d'investissements qui seront décalés sur d'autres territoires », rapporte le cadre dirigeant d'un grand groupe énergétique. Lequel se désole de compter plus de 2 GW de projets éoliens et solaires dont l'instruction est bloquée depuis plusieurs années.

Si ce témoignage reste un cas extrême, il s'inscrit bien dans un contexte de ras-le-bol général. Depuis plusieurs mois, l'ensemble

de la profession raconte se heurter aux mêmes écueils : rareté du foncier, lourdeur administrative, multiplicité des recours juridiques, explosion des délais de raccordement, mais aussi politique anti énergies renouvelables dans certaines instances administratives territoriales. C'est « l'enfer » d'investir dans l'Hexagone, avaient ainsi dénoncé les PDG de TotalEnergies et EDF, début décembre, lors d'un colloque organisé par l'Union française de l'électricité.

Lire aussi [En France, le chemin de croix des parcs éoliens et solaires](#)

Quelque 20 gigawatts bloqués

Ce sentiment d'impasse repose sur des chiffres tangibles. « À l'échelle du secteur, en France, 10 GW de capacités d'énergie solaire et 10 GW de capacités dans l'éolien sont actuellement en attente », observe, William Arkwright, vice-président du Syndicat des énergies renouvelables (Ser) et directeur général d'Engie

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Solaire, éolien : pourquoi investir en France est devenu un « enfer »

Green. Des volumes colossaux au regard des capacités déjà installées en France : environ 24 GW pour l'éolien et quasiment autant pour le solaire. À son échelle, Engie comptabilise environ un gigawatt de projets renouvelables dans la file d'attente en France. « **Nous maintenons nos objectifs de déploiement**, assure cependant William Arkwright. **Nous les estimons réalistes, si les délais n'augmentent pas encore** », poursuit-il, sans pour autant se risquer à communiquer la cible effectivement visée.

Concernant l'énergie solaire, « **c'est la plus petite année de mise en service depuis belle lurette** », a-t-il déploré lors d'une conférence de presse organisée par le Ser, jeudi 23 janvier. Et pour cause, alors qu'auparavant les recours juridiques concernaient essentiellement les projets éoliens, de nombreux développeurs constatent un nombre croissant de recours contre les projets de centrales photovoltaïques. « **Aujourd'hui, entre le moment où nous avons sécurisé le foncier et le moment où nous injectons le premier électron, il se passe entre cinq et sept ans, contre trois ans en Allemagne et en Espagne** », observe un énergéticien.

Des parcs détruits

« **En région PACA, on ne veut pas d'éolienne et c'est très compliqué de mettre un mégawatt de solaire en plus. C'est un étonnement pour cette région (...), qui est la plus ensoleillée de France** », pointe encore le vice-président du Ser. Selon lui, il n'y a aucun doute, la région ne parviendra pas, et de, « **très loin** », à atteindre l'objectif des 12 GW de renouvelables qu'elle s'est fixé à l'horizon 2030.

Les problématiques d'acceptabilité atteignent parfois un tel niveau, que même les sites déjà en place sont remis en cause via « **un militantisme très local, parfois violent** », rapporte Jules Nyssen, le président du Ser. C'est notamment le cas dans les Alpes-de-Haute-Provence où « **les personnes qui gèrent des parcs solaires font face à des problèmes de destruction** ».

À l'heure où les sites dits dégradés, comme les anciens sites industriels, où peuvent se déployer plus facilement les projets solaires, se font de plus en plus rares, les développeurs misent essentiellement sur l'agrivoltaïsme pour déployer leurs capacités. « **Nous estimons qu'entre un tiers et la moitié des volumes atteints en 2030 viendront de l'agrivoltaïsme** », assure un développeur. Or, là encore, le déploiement de ces projets semble buter.

Les CDPENAF, des boîtes noires ?

Pour voir le jour, une centrale solaire déployée sur des terres agricoles doit recevoir un avis conforme de la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF). Mais dans certains départements, plusieurs développeurs expliquent se heurter à une véritable boîte noire. « **Il n'existe aucun cadrage de fonctionnement. Aucune liste de critères sur lesquels repose une décision n'est partagée. Il n'y a pas de compte rendu non plus** », énumère une porte-parole d'une entreprise du secteur, laquelle regrette des « **blocages idéologiques** ».

Autre écueil et de taille : le manque criant de moyens humains au sein des services administratifs. « **Sur le bureau d'une Dreal [Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, NDLR], il y a parfois une centaine de dossiers à traiter par un seul et même fonctionnaire** », raconte un développeur. De quoi conduire à des « **embouteillages monstrueux** », estime-t-il. « **L'Inrap [l'Institut national de recherches archéologiques préventives chargé de réaliser des recherches en amont de tout chantier, NDLR] du Centre-Val de Loire nous dit qu'elle n'arrive plus à suivre**, rapporte de son côté William Arkwright. **Selon le préfet, il faut six ans pour traiter tous les dossiers actuellement sur la table, car ils n'ont pas les moyens humains suffisants** ».

Une boucle infernale

Les témoignages dépeignent aussi une boucle infernale. « **Un projet met de plus en plus de temps à être instruit. Et une fois qu'il a été autorisé, il y a souvent un recours, puis un autre. Et pendant ce temps, notre turbinier peut nous expliquer qu'il ne fabrique plus le modèle de turbine retenu initialement. De son côté, la Dreal, elle, peut nous indiquer que certaines études sont désormais périmées. Et il nous faut donc tout recommencer** », raconte le directeur général d'Engie Green. « **Globalement, les projets sont autorisés, mais certains opposants, peu nombreux mais structurés, cherchent à les rendre obsolètes et à faire en sorte que les développeurs jettent l'éponge par épuisement** », poursuit-il.

À cela, s'ajoutent les délais de raccordement. « **Jusqu'à présent, la France était plutôt épargnée par les problématiques de réseau. Mais les délais se rallongent. Cela coince au niveau des autorisations nécessaires à la réalisation des travaux** », témoigne le dirigeant d'Engie Green. À tel point qu'il faut parfois attendre cinq ans pour qu'un nœud de réseau sorte de terre.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Solaire, éolien : pourquoi investir en France est devenu un « enfer »**Des projets annulés faute de raccordement**

« *Nous avons des parcs prêts à construire, mais qui ne le seront pas, car ils ne sont pas raccordables* », regrette un développeur, qui cite le cas d'un projet dont le raccordement n'est envisageable qu'en 2030. De quoi pousser certains acteurs à songer à recourir à des postes sources privés, c'est-à-dire non installés par les gestionnaires de réseaux, que sont Enedis et RTE. Une problématique dont entend se saisir le ministre de l'Industrie, Marc Ferracci, désormais également chargé de l'Énergie, dans le gouvernement Bayrou. Il étudie la possibilité d'introduire dans un véhicule législatif des mesures permettant d'accélérer les procédures de raccordement.

Presque lassé, le vice-président du Ser décrit « *une lente dérive initiée depuis plusieurs années* ». « *Alors qu'il faut accélérer, la préfecture n'arrive pas à suivre, l'Inrap n'arrive pas à suivre, le réseau n'arrive pas à suivre, la justice n'arrive pas à suivre. C'est tout cela qui est inquiétant* », conclut-il. Les professionnels du solaire et de l'éolien seront-ils entendus par le nouveau gouvernement ? Les doutes sont permis. Lors de son discours de politique générale, François Bayrou a très brièvement abordé les enjeux de politique énergétique, en citant le nucléaire et la géothermie, mais sans faire référence aux énergies renouvelables intermittentes. ■